



Réseau de mares sur Séméac : la commune et les propriétaires privés s'engagent pour la biodiversité

Reconnue « Territoire engagé pour la Nature », la commune de Séméac poursuit son engagement dans la préservation de la biodiversité en favorisant la création de nouveaux habitats propices au vivant.

Ainsi, afin de remédier à l'absence de mare prairiale sur le territoire mise en lumière par la cartographie des habitats réalisée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) de Séméac, la commune et des habitants ont entrepris la création d'un réseau de mares.

Après la mare communale créée au sein de l'Espace Nature (rue de la République), Philippe BAUBAY, maire de Séméac, Georges LACRABERIES, propriétaire et Robert MONIER, président de l'ADRACE, association coporteuse de la réalisation de l'ABC, ont entériné la création d'une nouvelle mare à proximité du bois de La Barthe.

Cette mare prairiale aux objectifs environnementaux, est désormais une réalité. Elle bénéficie d'une Obligation réelle environnementale, dispositif foncier de protection de l'environnement par lequel monsieur LACRABERIES s'engage, pour une durée de 50 ans, à préserver ce nouvel habitat. Après avoir portée sa création, la commune s'engage à son entretien et son suivi naturaliste.

Philippe BAUBAY, maire de Séméac : *« Je tiens particulièrement à remercier monsieur LACRABERIES pour cet engagement environnemental fort. Sans hésiter et en confiance avec les services municipaux, il a immédiatement donné son accord pour la mise en place de ce dispositif d'Obligation Réelle Environnementale qui nous lie, lui en tant que propriétaire de la parcelle et nous, commune, en tant que « gestionnaire » de la mare, au bénéfice de ce trésor de l'humanité qu'est la biodiversité. »*

Ce nouveau milieu aquatique est situé en lisière de forêt, à proximité d'un îlot de sénescence récemment créé favorisant une biodiversité inféodée aux vieux bois, et à proximité du ruisseau accueillant le site de production des grenouilles rousses le plus important de la commune. La forte humidité du sol même en période de sécheresse, et la présence d'une texture argileuse rendent ce site très favorable à une telle installation.

D'une surface minimale en eau de 25 m² (hautes eaux) et de 10 m² (basses eaux) soit 5 m par 5 m environ, cette mare a été travaillée en pentes douces avec des profils diversifiés, permettant l'épanouissement d'une végétation favorable à la reproduction et aux jeunes animaux de sortir aisément de l'eau.

La terre enlevée a permis de créer une butte offrant un habitat diversifié à la faune semi-aquatique et terrestre.

Protégée du piétinement par une clôture réalisée par les services techniques municipaux, elle dispose d'une rigole afin de permettre l'abreuvement du bétail présent en été.

Grâce à la contribution d'habitants et des jeunes de l'Espace jeunes de Séméac, la mare a été végétalisée grâce à des plants présents à proximité, dans les ruisseaux de la commune.

La création de cette mare étudiée par le bureau d'études Parçan - Ronan LATTUGA - sera suivie d'inventaires en 2022, 2024 et 2026, afin d'étudier l'évolution de la flore et de la faune, notamment les amphibiens et les odonates, présentes.

L'espoir d'y observer le Triton marqué, espèce qui n'a pas été observée dans la commune probablement par l'absence de site de reproduction attractif, est réel.

Déjà ont été observés Agrion jouvencelle, libellule déprimée, nymphe à corps de feu, Agrion élégant, empreintes de Héron et de sanglier...

« Je suis heureux de voir cette mare ainsi épanouit. Lorsque cette équipe municipale, enthousiaste et engagée, m'a proposé d'apporter ainsi ma contribution à la nature, ce fut une évidence, j'ai dit oui sans détours » explique Georges LACRABERIES.

« Ainsi la biodiversité a à sa disposition, un nouveau lieu de reproduction pour les amphibiens et de nombreux insectes (libellules, coléoptères...), d'alimentation, d'hydratation et d'habitat... de vie en somme. Déjà deux autres séméacais ont créé, à leur frais et sur des parcelles agricoles, de petites mares afin de soutenir la création de ce réseau de mares prairiales. Je tiens également à les remercier chaleureusement. Chacun a son rôle à jouer dans ce combat pour les générations futures. Car oui, ce réseau est une petite goutte d'eau mais ne sommes-nous pas tous des colibris ? » conclut monsieur le Maire, Philippe BAUBAY.

Contact presse :
Caroline BAPT - 1^{ère} adjointe en charge du Développement durable
Tél. : 06 10 90 26 90
Caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr